

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES TROIS-TEMPS LE 28 NOVEMBRE 2016 À 19 H 15	
	Étaient présents : • Madame Annie Lalongé, parent • Monsieur Yan Payette, parent • Madame Honorine Samson, parent • Lyne Lamarre, parent • Anick Turcotte, parent • Madame Marie-Claude Lussier, enseignante • Madame Isabelle Brodeur, enseignante • Madame Manon Larose, enseignante • Madame Sophie Richer, enseignante • Madame Nancy Perreault, tech. SDG • Monsieur Christian Descôteaux, directeur Étai(en)t absent(s) :
	1 Ouverture de la réunion 1.1 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum M. Descôteaux remet aux deux nouveaux membres la documentation expliquant le rôle du CÉ et le calendrier des rencontres. 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour Ajout des points suivants : 5.5.1 Loi 105 5.5.2 Vélo Québec Madame Manon Larose propose l'adoption du procès-verbal. ADOpte À L'UNANIMITÉ.
CÉ # 16-17-014	1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2016 Madame Sophie Richer propose l'adoption du procès-verbal. ADOPTÉ À L'UNAMITÉ.
CE #16-17-015	1.3.1 Suivi au procès-verbal; 8.7 Fond à destination spéciale Suite à son analyse financière, M. Descôteaux mentionne qu'il souhaite que l'ajout fait en orthopédagogie cette année soit assumé en totalité par le fds;

CÉ # 16-17-016

soit approximativement 20 000\$. Historiquement, une ponction d'environ 12 000\$ était prévue pour payer. l'augmentation en orthopédagogie.

Comme justification, M. Descôteaux mentionne que le fond n'a pas été très sollicité l'an dernier compte tenu de surplus dans le budget école.

Madame Marie-Claude Lussier propose que la journée supplémentaire en service d'orthopédagogie soit assumée par le fond à destination spéciale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.1 Formation conseil d'établissement CSP

M. Payette fait un court résumé de la formation qu'il a reçue sur le fonctionnement du CÉ.

1.3.1 Signature du registre

Signature du registre par M. Yan Payette et M. Christian Descôteaux.

2 Période de questions du public

Il n'y a pas de question.

3 Points d'information

3.1 Suivi campagne de financement et contribution volontaire

M. Descôteaux mentionne que la campagne a réalisé des ventes pour près de 8 300\$ et la livraison est prévue pour le 15 décembre. Il s'agit d'une augmentation de plus de 800\$. Pour l'an prochain, il est demandé de fournir plus d'information aux parents. M. Descôteaux fera le suivi avec la FISMR car c'est elle assure la gestion de la campagne.

Pour la contribution volontaire, la somme recueillie, environ 1 350 \$, sera déposée dans le compte attribué aux contributions volontaires. M. Descôteaux rappelle que cette somme servira à payer une partie des coûts associés à la sortie à l'OSM.

3.2 Guignolée

M. Christian Descôteaux mentionne que l'école participe de nouveau cette année à la guignolée de la municipalité. Le but est plus de sensibiliser les élèves à la réalité des autres que d'amasser de grandes quantités de denrées.

3.3 Nouvelle procédure pour inscriptions 2017-2018

M. Descôteaux propose, que pour février prochain, les élèves qui sont déjà dans la clientèle de la CSP devront faire leur inscription en ligne.

Pour ce qui est de la prévision de clientèle, on ne prévoit qu'un groupe de préscolaire, 3 groupes au 1^{er} cycle incluant une classe multi, 3 groupes au 2^e cycle incluant une classe multi et 3 groupes au 3^e cycle.

4 Points de décision et de discussion

4.1 Convention de gestion et de réussite.

Dans un premier temps, M. Descôteaux explique que nous devons poursuivre avec l'ancien plan, car nous n'avons pas de directives du MEES. Cette situation explique

CE # 16-17-017	qu'il n'a pas voulu apporter d'énormes changements et qu'il préfère attendre pour effectuer un travail plus en profondeur. Dans un deuxième temps, M. Descôteaux présente les grandes lignes du bilan de l'année 2015-2016. Par la suite, il présente la CGRÉ pour cette année avec les objectifs et les moyens qui s'y rattachent. Madame Isabelle Brodeur propose l'adoption de la CGRÉ pour l'année 2016-2017 en tenant compte de la motion de réserve déposée par les enseignants. M. Payette demande le vote. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CE # 16-17-018	4.2 Ajustement des frais chargés aux parents M. Descôteaux explique que l'école a dû ajuster légèrement à la hausse les frais chargés aux parents pour les activités éducatives. La principale raison vient d'une subvention de 900\$, dans le cadre du programme culture à l'école, qui n'a pas été autorisée par la CSP. La CSP indique qu'une révision de sa décision pourrait se faire en janvier. L'impact réel de cette augmentation est d'environ 3\$ par famille. Si jamais la CSP accorde la subvention, l'argent sera dédié aux activités de fin d'année. Madame Annie Lalongé propose l'adoption des nouveaux tarifs ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
	5 Points d'échange 5.1 Correspondance M. Descôteaux remet deux documents au président : - L'offre de service pour l'entrepreneuriat étudiant. - Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016 Certains signifient leur intérêt pour le programme d'entrepreneuriat étudiant et demandent que les informations soient transmises à tous les membres du CÉ. 5.2 Parole à la représentante du comité de parents. Aucun parent ne siège à ce comité 5.3 Parole à la technicienne du service de garde. Mme Nancy Perreault mentionne que le temps clément permet beaucoup d'activités à l'extérieur et que le SDG commencera bientôt son calendrier de l'avent. Elle mentionne également que la clientèle se maintient à environ 100 élèves réguliers. 5.4 La vie à l'école. Les enseignantes font une rétrospective des activités vécues à l'école (les mots s'animent, OSM, Théâtre au 2^e cycle, les pauses actives, etc.).

CE # 16-17-019	5.5 Autres sujets : 5.5.1 Loi 105. M. Descôteaux présente le document résumant les points saillants de la loi 105. 5.5.2 Vélo Québec M. Descôteaux mentionne que la municipalité a mandaté vélo Québec pour réaliser un plan de développement sécuritaire pour la circulation à vélo dans la municipalité. M. Descôteaux transmet l'invitation à M. Payette pour se joindre au groupe qui sillonnera la municipalité pour identifier les situations problématiques. 6 Levée de l'assemblée Monsieur Yan Payette propose la levée de l'assemblée à 21h06. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. Yan Payette, président Christian Descôteaux, directeur
----------------	---